







# Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe

FORMATION CONTINUE- DIPLOME d'ETABLISSEMENT (DE) de l'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE COORDINATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES

## SESSION BFC 2024-2026 « Promo 7 » MSP et CPTS

La FeMaSCo est votre interlocuteur pour les dépôts de dossier et l'organisation de la formation en région Bourgogne-Franche-Comté

*Pré-sélection sur dossier de candidature à déposer par mail auprès de la FeMaSCo* 

c.vaananen@femasco-bfc.fr

Date limite de dépôt des candidatures :

*31 octobre 2024* 

**5** modules socles

1 module complémentaire

 $oldsymbol{S}$ éminaires présentiels

**1** plateforme d'e-learning Mémoire - DE

Les +

Vous bénéficiez d'une **formation financée** (coûts pédagogiques) par l'ARS et déployée par la FeMaSCo-BFC Vous avez accès à des **modules d'e-learning**, à partir des productions d'**experts pour vous guider** Vous bénéficiez d'un **suivi individualisé** et d'un accompagnement des **Formatrices Relais** 

Vous **rencontrez d'autres coordinateurs** de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires et partagez vos expériences

Vous obtenez un diplôme de l'EHESP

# D.E. COORDINATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS

En partenariat avec le ministère de la santé, les ARS et les fédérations professionnelles (AVEC Santé et ses fédérations régionales, FNCS, FCPTS), l'EHESP développe ce parcours diplômant en réponse à des besoins d'acquisition de compétences des professionnels en charge de soutenir les équipes de terrain, d'impulser et de structurer de nouvelles pratiques et organisations professionnelles sur le terrain.



#### **OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

La formation doit permettre de :

- Se positionner au sein de leur équipe comme coordinateur et de contribuer à la gestion de la structure :
- Organiser la mise en œuvre du projet de santé de leur équipe ;
- >> Inscrire ce projet de santé dans une démarche territoriale de responsabilité populationnelle.



#### **COMPÉTENCES VISÉES**

A l'issue du parcours de formation, les participants seront notamment capables, en appui à leur équipe, de :

- >> Conduire un projet de santé en lien avec les différentes parties prenantes (acteurs du territoire, autres professionnels de santé, patients, familles, financeurs et politiques) dans le cadre des politiques publiques et en réponse aux besoins de la population :
- Soutenir de nouvelles pratiques, pluri-professionnelles, par des procédures et outils de travail partagés au sein des collectifs ;
- >> Organiser l'amélioration du service rendu aux patients et à la population desservis, notamment à travers des démarches de responsabilité populationnelle et d'intégration des acteurs.



#### **PUBLIC VISÉ**

Professionnels en poste ou en prise de poste sur les fonctions visées par la formation :

Coordinateurs en MSP ou CPTS adhérentes à la fédération.



#### **PRÉREQUIS**

Être intégré.e à une équipe.

Dérogation sur dossier pour les professionnels en cours de recrutement en équipe.



#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le parcours de formation se compose de :

- >> Séminaires présentiels en région pendant lesquels sont travaillées des thématiques spécifiques à partir de l'expérience de l'apprenant.
- >> Travaux réalisés au sein de l'équipe du coordinateur, aboutissant à la production de documents traceurs.
- >> Ressources e-learning.
- >> Accompagnement d'un Formateur Relai
- >> Partage d'expérience et retour d'expérience en séminaire régional.



## EVALUATION/ VALIDATION

- >> Participer aux séminaires présentiels régionaux
- >> Utiliser les ressources mises à leur disposition par l'EHESP sur la plateforme de formation PACTE ;
- >> Elaborer les productions écrites attendues et les déposer sur la plateforme PACTE ;
- >> Rédiger un mémoire analysant une démarche mise en œuvre au sein de son équipe. La production est suivie d'une soutenance devant un jury régional.

**RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES** 

Responsable : Béatrice ALLARD-COUALAN, médecin généraliste MSP Vaunoise, CPTS Brocéliande I Coordinatrice : Maryline CHEGUILLAUME, pactesoinsprimaires@ehesp.fr I Chargé de mission : Emmanuel VANNIER I Ingénieurs pédagogiques : Guillaume CARIO , Claire PUNTELLI, Marlène LE BOËTTÉ I Responsable Observatoire : François-Xavier SCHWEYER, sociologue département sciences humaines et sociales EHESP I Chargée d'études : Sabrina ARNAL I Formatrices relai BFC: Edwige GENEVOIS, Chloé MARTIN

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

#### **5 MODULES SOCLES**

- >> Définir le rôle du coordinateur, du leader/de la gouvernance
- >> Expliciter les dimensions de la coordination
- >> Guider la rédaction ou l'actualisation de la fiche de poste

## PRISE DE FONCTION

#### **PROJET DE SANTE\***

- >> Déterminer comment utiliser les données disponibles pour analyser le contexte du projet
- >> Déterminer comment formuler les objectifs
- >> Elaborer une feuille de route
- >> Expliciter le lien avec les axes de la matrice de maturité
- >> Présenter le projet à ses interlocuteurs
- >> Organiser sa mise en œuvre et la suivre
- >> Identifier les leviers, les enjeux et les grandes étapes de rédaction du projet de santé
- >> Expliciter les principes sur lesquels se fondent une dynamique d'équipe
- >> Déterminer l'intérêt et les modalités pour donner du sens à un projet
- >> Poser un cadre / règles de fonctionnement du collectif
- >> Susciter une ambiance conviviale
- >> Utiliser des supports visuels
- >> Décrire les principes pour organiser des réunions courtes et efficaces
- >> Identifier des modalités pour faire circuler l'information
- >> Encourager les idées, les prises d'initiatives, les prises de risques
- >> Déterminer l'intérêt et les modalités de faire des feedbacks individuels et collectifs

DYNAMIQUE COLLECTIVE

## **DEMARCHE QUALITE**

- >> Lister les principes d'une démarche qualité
- >> Décrire les 4 étapes du cycle « PDCA » de la roue de Deming
- >> Aider le collectif à identifier et à formuler des objectifs « qualité »
- >> Guider l'analyse d'un problème
- >> Décrire les étapes d'élaboration d'un protocole pluriprofessionnel
- >> Expliciter l'intérêt et les modalités de la Matrice de Maturité ou du référentiel d'auto-évaluation des centres de santé
- >> Partager les résultats d'une démarche qualité avec les professionnels
- >> Préparer et animer une réunion de concertation pluriprofessionnelle
- >> Identifier les enjeux et l'accompagnement à la gestion budgétaire, en lien avec les ACI ;
- >> Etablir les bases d'un budget de fonctionnement de l'équipe ; rapprochement budgétaire
- Constituer un état de synthèse pour présentation à l'ensemble de l'équipe
- >> Identifier les missions confiées à l'expert-comptable et rédiger sa lettre de mission
- >> Identifier les obligations de l'employeur et les enjeux liés au droit du travail



\* + Décryptage de l'écosystème de santé (<u>pour les CPTS</u> uniquement)

- >> Découvrir, comprendre l'univers dans lequel se construit la CPTS
- >> Connaitre l'écosystème de santé
- >> Repérer les institutions et leurs rôles (notamment ARS/CLS/établissements de santé)
- >> Appréhender et planifier les étapes de la construction de la CPTS

#### 1 MODULE COMPLEMENTAIRE

- >> Identifier les enjeux de la communication dans le fonctionnement des organisations du secteur de la santé
- Dépasser les aprioris et limites associés aux questions de communication
- Développer des compétences de communication utiles dans les organisations du secteur sanitaire et social
- >> Savoir concevoir une stratégie de communication au service d'un projet de MSP/CPTS
- Maitriser la démarche et les outils nécessaires à la conception et à la mise en œuvre d'un plan de communication
- >> Réaliser une partie du plan de communication de son projet de MSP/CPTS
- >> Introduction au modèle Process Communication Model (PCM)

# COMMUNICATION

#### **CANDIDATURE**

- Préinscription en continu auprès de la FeMaSCo.
- >> Dossier de candidature envoyé par mail aux préinscrits et disponible sur le site de la FeMaSCo en période de candidature.
- Dossier de candidature à déposer par mail auprès de la FeMaSCo à <u>c.vaananen@femasco-bfc.fr</u> avec CV, lettre de motivation, photo et lettre d'engagement de l'équipe.
- Les candidats retenus lors de la pré-sélection sont, si besoin, auditionnés au cours d'un entretien de 30 min par l'ARS, des partenaires régionaux ou des formateurs relais.
- >> Les candidatures sont validées par l'EHESP.

#### **CALENDRIER**

Période de dépôt des candidatures

19 août 2024 au 31 octobre 2024

>> Sélection des candidats par le comité de pilotage Fédération/ARS

15 novembre 2024

>> Au besoin, entretiens individuels en visio par le comité de pilotage

Nov/Dec 2024

- Séminaire de lancement « T0 » à destination des candidats retenus 12 décembre 2024 à Beaune ET de leurs équipes
- Premier séminaire présentiel

30 janvier 2025 à Beaune

### PRISE EN CHARGE

- >> Les structures doivent être membres de la fédération et à jour de cotisation
- >> Coûts pédagogiques pris en charge par l'ARS Bourgogne Franche-Comté
- >> Coûts de logistique couverts par la Fédération (salle de formation et repas de midi)
- >> Reste à charge des structures : coûts de déplacement, coûts d'hébergement et temps de formation sur temps de travail des coordinateurs

Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné en Bourgogne Franche-Comté

03, Allée de l'île aux moineaux | 25000 BESANÇON Tél : 03 81 47 08 22 | www.femasco-bfc.fr





